



## Séance du lundi 21 janvier 2019

Date de la convocation: 15/01/2019

**Date d'affichage de la convocation : 15/01/2019**

**Membres en exercice**  
: 10

*L'an deux mille dix-neuf et le vingt-et-un janvier 20 heures 30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire*

**Présents : 8**

**Présents :** Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE

**Votants: 8**

**Pour:**  
8

**Représentés:**

**Secrétaire de**  
**séance:**  
LAMBERT Eric

**Excusés:** Geneviève FOUCONNIER

**Absents:** Guy CLARAC

### Objet: Délibération éclairage terrain de pétanque - DE\_2019\_003

Afin de revitaliser le cœur du village, le maire propose à l'assemblée d'installer un éclairage au terrain de pétanque.

Lors de la transformation du presbytère en mairie, dans notre réflexion, nous avons pensé ce projet d'éclairage et un fil d'alimentation électrique a été câblé et enterré jusqu'au terrain de pétanque, ainsi qu'un robinet de puisage, ce qui favorisera l'installation.

Cet éclairage devra être dimensionné et adapté à la pratique de ce loisir, avec un niveau d'éclairage économe en énergie, et une bonne répartition de la lumière sur l'ensemble du terrain afin d'éviter des zones d'ombre.

Une étude technique sera effectuée gracieusement par le SDEG pour définir le nombre et la puissance de projecteur.

Le conseil municipal, Ouïe l'exposé de Monsieur le Maire,

**Autorise** Monsieur le Maire à réaliser cet éclairage et signer le devis correspondant.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus  
Le Maire, Guy Favarel

Date réception Préfecture  
Et Publication, le 22/01/2019